



Harcelement moral par l'ex femme de mon compagnon

Par **poussinette34**, le **12/05/2014 à 10:23**

Bonjour a vousrnvoila mon soucis concerne mon compagnon. Séparer depuis 1 an et demi et actuellement en instance de divorce mon compagnon et moi même sommes harceler par l'ex femme qui utilise les enfants contre le pere puis nous menace de tou et de rien. Il n'y a pas une semaine sans qu'il se passe un truc. J'aimerais savoir si juridiquement je pouvais porter plainte sur cette personne pour harcèlement moral si ça servirait à quelque chose ou non. Ou si vous avez d'autre recours afin que cette personne nous laisse en paix. merci d'avance

Par **cocotte1003**, le **12/05/2014 à 12:19**

Bonjour, votre cas n'est pas unique et malheureusement cela rend la vie invivable mais il n'y a pas grand chose à faire à part s'en désintéresser, cordialement

Par **aguesseau**, le **12/05/2014 à 20:20**

bjr, il ne faut pas oublier que tant que le divorce n'est pas prononcé votre compagnon est toujours marié et que les devoirs de secours et de fidélité entre époux, existent toujours ainsi que les droits et obligations des époux durant le mariage sauf bien sûr si un juge en a décidé autrement. rdonc réfléchissez bien avant de déposer une plainte. rncdt

Par **Consuelo**, le **14/05/2014** à **11:58**

Bonjour, en outre, souvent dans ce type de litiges, les preuves sont difficiles à établir et ce n'est que parole contre parole ce qui fait que ces plaintes n'aboutissent pas. Bien cordialement